

SEANCE DU 22 AVRIL 2026
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du BUREAU
de la COMMUNAUTE de COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

Nombre de membres en L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux du mois d'avril, le Bureau
exercice : de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom',
48 s'est réuni à la Maison de l'Emploi à Louhans-Châteaurenaud sous la
présidence de Monsieur Anthony VADOT.

Présents à la séance : Etaient présents : M. Anthony VADOT, M. Didier FRANCOIS,
48 Aurélie GRAVALLON, Mme Mathilde CHALUMEAU, Mme
Date de la RODOT, Mme Carole RIVOIRE-JACQUINOT, M. Jean-Luc
convocation : VILLEMAIRE, Mme Sylvie DECUIGNIERES, Mme Christine
15 avril 2026 LOUROT, M. Sébastien MARTINET, M. Pierre VYON, M. Jean-
Pierre DALOZ, Mme Géraldine GILLES, M. Philippe CAUZARD,
M. Frédéric BOUCHET, Mme Cécile GILLET, M. Jacques
MOUGENOT, Mme Nelly RODOT, M. Robert CHASSERY, Mme
Patricia TISSERAND, M. Gérald ROY, Mme Josette LETOUBLON,
M. Guillaume BADET, Mme Hélène OGES, M. Jacky BONIN,
M. Rémy CHATOT, M. Stéphane BESSON, Mme Elise MYAT, M.
Raphaël MOREY, Mme Carine CHEVAILLER, M. Jacques GELOT,
M. Xavier BARDET, M. Eric BERNARD, M. Didier LAURENCY,
Mme Elodie BERNARD, M. David COLIN, M. Jean-Philippe
LOYER, M. Jean-Marc ABERLENC, Mme Sylvie MARTIN,
M. Patrice MARLIN, Mme Alexandra POURPRIX, M. Laurent
VAIRET, M. Frédéric CANNARD, Mme Joan BOULEUX, Mme
Chantal PETIOT, M. Mickaël CHEVREY.

Secrétaire de séance : M. Vincent CAVALIERE

5.3 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS

C2026-71 SIVOS de Saint-Germain-du-Plain : désignation de représentants

Le syndicat intercommunal à vocation scolaire exerce la compétence gestion du gymnase. Deux communes de la communauté de communes avaient confié au SIVOS la compétence gestion du gymnase.

La communauté de communes est compétente, en lieu et place des Communes en ce qui concerne les salles à usage multi sport exclusivement.

La communauté de communes s'est substituée au sein du SIVOS aux Communes membres situées sur son territoire, par le mécanisme de représentation-substitution

Cela concerne les communes de Saint Etienne en Bresse et Saint Vincent en Bresse.

Considérant que la communauté de communes dispose du total de la représentation dont disposaient ensemble les communes concernées,

Considérant que ces délégués sont désignés par le conseil communautaire qui peut opérer son choix parmi tous les conseillers municipaux des communes membres de l'EPCI,

Considérant que les communes concernées sont représentées chacune au SIVOS par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants,

Vu les propositions des communes membres concernées,

Considérant que lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, cela doit avoir lieu à bulletin secret sauf accord unanime contraire (article L2121-21 du CGCT) ;

Le Conseil Communautaire de la CC Bresse Louhannaise Intercom' ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée.

DÉSIGNE en tant que représentants, pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil syndical du SIVOS :

SAINT ETIENNE EN BRESSE (Titulaire)	Mme Laeticia DUPUIT
SAINT ETIENNE EN BRESSE (Titulaire)	Mme Karen ROLLIN
SAINT ETIENNE EN BRESSE (Suppléant)	Mme Laeticia QUOY
SAINT ETIENNE EN BRESSE (Suppléant)	Mme Séverine GUIGUE
SAINT VINCENT EN BRESSE (Titulaire)	M. Jean-Pierre BOULAY
SAINT VINCENT EN BRESSE (Titulaire)	Mme Annie MADDIN
SAINT VINCENT EN BRESSE (Suppléant)	Mme Elise BABE
SAINT VINCENT EN BRESSE (Suppléant)	M. Maxence ROTAGNON

DÉCISION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois, an ci-dessus

Et ont signé les membres présents

Pour extrait certifié conforme

Anthony VADOT

Président de la Communauté de Communes
Bresse Louhannaise Intercom'
Date 29 avril 2026

